Votre interlocuteur
M. Sébastien LACOMBE
LSCP
+33649624084
sebastien.lacombe@conseilslscp.fr

CONSEILS & PATRIMOINE



DER
Document d'Entrée en Relation

2026

Document type établi pour votre client

©Wizio 2026 DER établi le 19/11/2026

DOCUMENT
D'ENTRÉE EN RELATION

INTRODUCTION

Vous avez choisi ou êtes sur le point de confier la mission de vous assister, à un professionnel réglementé et contrôlé, vous devez donc garder en mémoire l'ensemble des éléments présents dans ce document.

VOTRE CONTACT

M. LACOMBE Sébastien
LSCP
441 Route de la Borie Basse
19360 Dampniat

Téléphone : **+33649624084**
Email : **sebastien.lacombe@conseilslscp.fr**

INFORMATIONS

L'Entreprise:

Nom ou dénomination sociale : **LSCP**

Adresse professionnelle ou siège social : **441 Route de la borie basse 19360 Dampniat**

SIREN: **948533179**

NAF/APE : **6622Z**

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par **Sébastien LACOMBE, IAS.**

Elles sont conservées pendant **3 ans** et sont destinées **à un usage exclusivement interne.**

Conformément à la loi « informatique et libertés », vous pouvez exercer votre droit d'accès, d'opposition et de portabilité des données vous concernant et les faire rectifier en contactant : **Sébastien LACOMBE, 441 route de la borie basse 19360 Damniat**

Vous pouvez également introduire une réclamation au sujet du traitement de vos données auprès de la CNIL.

©Wizio 2026 DER établi le 19/11/2026

ASSURANCE

Courtier

Votre intermédiaire d'assurance est immatriculé au Registre Unique des Intermédiaires en Assurance, Banque et Finance (ORIAS) sous le n° d'immatriculation 23002703

Vous pouvez vérifier cette immatriculation sur le site internet ORIAS : https://www.orias.fr/welcome) au titre de l'activité réglementée suivante:

IAS (Intermédiaire en Assurance) :courtier spécialisé en assurances de personnes de type B : Partiellement indépendant. Travaille avec plusieurs compagnies d'assurance mais peut avoir des accords commerciaux avec certaines. Cela lui permet de proposer une variété de produits, mais il peut être limité par ses partenariats commerciaux.

Les conseils susceptibles d'être fournis sont :
- Bilan retraite personnalisé
- Audit de protection sociale (Mutuelle, Prévoyance, Retraite)
- Optimisation de la rémunération de l'épargne
- Etude du passif social

L'activité d'IAS est contrôlable par l'Autorité Prudentielle de Contrôle et de Résolution (ACPR), adresses courrier: 4 place de Budapest, 75436 PARIS cedex 09, et internet: https://acpr.banque-france.fr/fr

N° ORIAS : N°23002703

Responsabilité civile professionnelle

Votre conseiller ou intermédiaire (selon qu'il soit membre de l'ANACOFI et/ou de l'ANACOFI-CIF) dispose, conformément à la loi et aux codes de bonne conduite de l'ANACOFI et de l'ANACOFI-CIF, d'une couverture en Responsabilité Civile Professionnelle et d'une Garantie Financière suffisantes couvrant ses diverses activités. Ces couvertures sont notamment conformes aux exigences du Code monétaire et financier et du Code des assurances.

Souscrites auprès de : Progeas SASNuméros de polices : 101IFR220002-9760

Garanties

Activités assurées	Montants garantis par sinistre	Montants garantis par année d'assurance
RCP IAS	6 000 000€	6 000 000€
RCP Démarcheur Bancaire et Financier	1 000 000€	2 000 000€

Partenaires

Nom	Nature	Type d'accord	Mode de rémunération
Abeille	Assureur	Convention de courtage	Commissions et rétrocessions sur encours
April	Assureur	Convention de courtage	Commissions et rétrocessions sur encours
Cardif	Assureur	Convention de courtage	Commissions et rétrocessions sur encours
ECA	Assureur	Convention de courtage	Commissions et rétrocessions sur encours

Nom	Nature	Type d'accord	Mode de rémunération
Entoria	Assureur	Convention	Commissions et rétrocessions sur encours
Generali	Assureur	Convention de courtage	Commissions et rétrocessions sur encours
Henner	Assureur	Convention de courtage	Commissions et rétrocessions sur encours
Hodeva	Assureur	Convention de courtage	Commissions et rétrocessions sur encours
IAssure	Assureur	Convention de courtage	Commissions et rétrocessions sur encours
Malakoff Humanis	Assureur	Convention de courtage	Commissions et rétrocessions sur encours
MetLife	Assureur	Convention de courtage	Commissions et rétrocessions sur encours
MMA	Assureur	Convention de courtage	Commissions et rétrocessions sur encours
SPVie	Assureur	Convention de courtage	Commissions et rétrocessions sur encours
Swisslife	Assureur	Convention de courtage	Commissions et rétrocessions sur encours
Vie Plus - SURAVENIR	Assureur	Convention de courtage	Commissions et rétrocessions sur encours

DURABILITÉ

Notre cabinet est susceptible de vous proposer des instruments financiers prenant en compte les facteurs de durabilité.

Cette prise en compte peut porter sur les axes ci-dessous :

- Analyse de la proportion de l'investissement investi dans des activités considérées comme durables sur le plan environnemental par la classification européenne Taxonomie (autrement dit aligné à Taxonomie),
- Analyse de la proportion de l'investissement investi dans des « investissements durables » au sens du règlement SFDR,
- Prise en compte des « principales incidences négatives » dans l'analyse des produits conseillés.

MÉDIATEURS

Saisir un médiateur :

I - Médiateur compétent litiges avec une entreprise :

Médiateur de l'Anacofi
92 rue d'Amsterdam
75009 Paris

II - Médiateurs compétents litiges avec un consommateur :
Pour les activités de CIF
M. Rémi BOUCHEZ, Médiateur de l'AMF Autorité des Marchés Financiers
17, place de la Bourse
75082 Paris cedex 02
Site internet : https://www.amf-france.org/fr/le-mediateur-de-lamf/votre-dossier-de-mediation/vous-voulez-deposer-une-demande-de-mediation

Pour les activités d'assurance
La Médiation de l'Assurance
TSA 50110 75441
PARIS CEDEX 09
Site internet : https://www.mediation-assurance.org/Saisir+le+mediateur

Pour les activités d'IOBSP et Immobilières
Médiation de la consommation - ANM Conso
25 Allée Rose Dieng Kuntz
75019 PARIS
Site internet: https://www.anm-conso.com/page-saisine.php

Pour avoir accès aux services de ces médiateurs et donc les faire apparaître, vous devez adhérer aux associations de l'ANACOFI (ANACOFI ASSURANCES, ANACOFI IOBSP et ANACOFI IMMO).

©Wizio 2026 DER établi le 19/11/2026

RÉMUNÉRATION

Mention des différents tarifs et honoraires pratiqués :

Le client est informé que pour tout acte d'intermédiation, le courtier est rémunéré par une commission versée par chaque compagnie d'assurance qui l'autorise à commercialiser le ou les produits d'assurance proposés au client, auxquels peuvent éventuellement s'ajouter des frais de gestion lorsqu'une ou plusieurs délégations sont confiées par l'assureur. De surcroît, des frais et/ou des honoraires, dont le montant réel aura été communiqué au client préalablement à la signature du ou des contrats d'assurance, peuvent également être facturés.

MÉTHODES DE COMMUNICATION

Dans le cadre de notre relation, nous mettons à disposition du Client un espace dédié et sécurisé permettant d'interagir avec son conseiller. Cet espace constitue le principal canal d'échange et offre diverses fonctionnalités, notamment :

- La mise à jour des éléments de connaissance et de profil du client,
- La transmission sécurisée de documents,
- L'accès aux informations relatives aux actifs et au passif du Client, notamment via des mécanismes d'agrégation de données financières,

Le Client autorise expressément, le cas échéant, le conseiller à recevoir directement de la part des compagnies d'assurance, établissements bancaires et autres organismes financiers, les informations le concernant, sous réserve qu'un contrat ait été préalablement conclu avec ces entités dans le cadre de la prestation du conseiller.

Préférence pour la Communication Électronique

Afin d'assurer une fluidité et une réactivité maximales, la communication sera prioritairement réalisée par voie électronique, notamment via l'espace dédié, le courrier électronique ou d'autres outils numériques sécurisés. Toutefois, le Client conserve la possibilité de demander une communication sous format papier pour tout document, ce qui lui sera fourni sur demande spécifique.

Sécurisation des échanges

Nous nous engageons à assurer la confidentialité et la sécurité des informations échangées. Tous les échanges électroniques transitent via des canaux sécurisés, et l'accès à l'espace dédié est protégé par des dispositifs d'authentification renforcée.

Conservation des Documents et Historique des Échanges

Les documents et échanges réalisés dans l'espace dédié sont conservés pendant une durée conforme aux exigences réglementaires en vigueur. Le Client peut accéder à son historique et en demander une extraction à tout moment.

En acceptant ces modalités de communication, le Client reconnaît être informé des moyens privilégiés d'échange avec son conseiller et des conditions de transmission des informations relatives à son patrimoine

©Wizio 2026 DER établi le 19/11/2026

RÉCLAMATIONS

TRAITEMENT DES RECLAMATIONS

(Article 325-23 du RGAMF et Instruction AMF n° 2012-07 du 13/07/2012 - MAJ 24/04/2013, 20/11/2013 et 17/10/2014 et 12/12/2016 avec effet au 01/05/2017)

ATTENTION /RAPPEL : S'agissant des procédures et de l'organisation du traitement des réclamations, il convient de se reporter également au Code Intérieur / Traitement des Réclamations-Procédures et Organisation

MODALITES DE SAISINE DE L'ENTREPRISE

Pour toute réclamation votre conseiller (ou le service réclamation de l'Entreprise) peut être contacté selon les modalités suivantes :

Par courrier : 441 rout de la borie basse 19360 Dampniat
Par tel/ fax : 06 49 62 40 84
Par mail : sebastien.lacombe@conseilslscp.fr

Traitement des réclamations :

Votre Conseiller s'engage à traiter votre réclamation dans les délais suivants :

- Dix jours ouvrables maximum à compter de l'envoi de la réclamation, pour accuser réception, sauf si la réponse elle-même est apportée au client dans ce délai ;
- Deux mois maximum entre la date d'envoi de la réclamation et la date d'envoi de la réponse au client sauf survenance de circonstances particulières dûment justifiées.

RGPD

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par Sébastien LACOMBE, IAS.

Elles sont conservées pendant 3 ans et sont destinées à usage exclusivement interne

Conformément à la loi *« informatique et libertés »*, vous pouvez exercer votre droit d'accès, d'opposition et de portabilité des données vous concernant et les faire rectifier en contactant :
LSCP
441 route de le borie basse
19360 Dampniat

sebastien.lacombe@conseilslscp.fr

Vous pouvez également introduire une réclamation au sujet du traitement de vos données auprès de la CNIL.

©Wizio 2026 DER établi le 19/11/2026

CONSENTEMENT DE COMMUNICATION

☐ J’autorise mon conseiller à m’envoyer des communications électroniques pouvant avoir un caractère promotionnel.

☐ J’autorise mon conseiller à me contacter par téléphone pour des sujets à caractère promotionnel.

DATE ET SIGNATURE

Rédigé en deux exemplaires dont l'un a été remis au client

Le Client
Fait à :
Date :
Signature :

Le Conseiller
Fait à :
Date :
Signature :

©Wizio 2026 DER établi le 19/11/2026

MENTIONS LÉGALES

Mentions légales LSCP-LSCP - 441 Route de le Borie Basse 19360 DAMPNIAT -Tél : 06 49 62 40 84 - Email : sebastien.lacombe@conseilslscp.fr - RCS Brive 948 533 179 - Code NAF : 6622Z Sans obligation d'exclusivité. Exercice conforme à l'article L 520-1, b) Intermédiaire en assurances immatriculé à l'ORIAS sous le N° 23002703- Soumis au contrôle de l'ACPR –Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution – 61 rue Taitbout 75009 PARIS - RC PRO souscrite auprès de HYALIN ASSURANCES sous le n°101IFR220002 - 00140 conforme à la réglementation en vigueur

©Wizio 2026 DER établi le 19/11/2026